



FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019



DE L'ECOLE MUNICIPALE DE DANSE DE SAINT-WITZ

Nom et Prénom de l'élève : Date de naissance :

Responsable légal de l'élève (pour les mineurs) :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse mail :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Un acompte de 60 € non remboursable (sauf en cas de déménagement ou maladie) est demandé aux pré-inscriptions le mercredi 27 juin à l'espace Lucien Jean ou à l'inscription lors du forum des associations le dimanche 9 septembre 2018.

Pour alléger et répartir les dépenses de rentrée, nous vous proposons de régler le solde en 1 ou 2 fois (30/11/2018 – 31/01/2019)

ENSEIGNEMENT SOUHAITE :

	CARPF	Extérieurs
Eveil corporel et musical (4 à 6 ans)	132 €	157 €
Danse classique	232 €	287 €
Modern'jazz ou Contemporain	180 €	232 €
2 disciplines	288 €	363 €
3 disciplines	353 €	410 €

Les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'enfants par famille, à savoir :

- - 10 % au deuxième enfant
- - 20 % au troisième enfant
- - 30 % au quatrième enfant

MODE DE REGLEMENT : Je désire régler en :

- soit **en 1 fois par chèque à l'ordre de la régie de l'école de danse** (totalité de la cotisation)
- soit un acompte de 60 € à l'ordre de la régie de l'école de danse par enfant (non remboursable) **et en 1 fois : 30/11/2018**
en 2 fois : 30/11/2018 et 31/01/2019
- **possibilité de paiement par CESU et ANCV**

COTISATION ANNUELLE : 15 € par élève à l'ordre de l'Association de Danse

DROIT A L'IMAGE : J'autorise

Je n'autorise pas

La Municipalité à exploiter les images prises au cours des activités réalisées sur lesquelles mon enfant pourrait apparaître, sur tous les supports de communication : photos, films, site internet, article de presse, reportage vidéo

Fait à SAINT-WITZ, Le

Signature :